



## DONATION BIEN APPARTENANT A MON EPOUX (HERITAGE) en contre partie

Par **DUPOUY**, le **07/02/2011** à **10:24**

Bonjour Maître

je suis en instance de divorce et monsieur veut me donner en contre partie de la maison d'habitation que nous avons en commun "notre" maison secondaire qu'il a eu en héritage 1993. Nous nous sommes mariés en 1992. Puis je accepter cette part sachant que la maison bien commun a été construite en 1994 et celle qu'il me donnerait en 1900, à l'heure actuelle il y a un locataire et je percevrais donc le loyer s'il me donne cette maison que s'estime à 80.000 EUROS et l'autre à 180.000 euros. je vous remercie de bien vouloir m'apporter quelques réponses  
josiane